



RETURN BIDS BY E-MAIL TO:

Jesse Squirrell
jesse.squirrell@canada.ca &
[ssc.wtdprintingproducts-
produitsimpressionatmt.spc@canada.ca](mailto:ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@canada.ca)

RETOURNER LES SOUMISSIONS PAR COURRIEL À:

Jesse Squirrell
jesse.squirrell@canada.ca &
[ssc.wtdprintingproducts-
produitsimpressionatmt.spc@canada.ca](mailto:ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@canada.ca)

DEMANDE DE PROPOSITION AMENDEMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution

SSC | SPC
Procurement and Vendors Relations | Achats et relations
avec les fournisseurs
180 Kent Street, 13th floor | 180, rue Kent, 13 ième étage
Ottawa, Ontario K1P 0B6

Title – Sujet APPAREILS MULTIFONCTIONS POUR STATISTIQUE CANADA	
Solicitation No. – N° de l'invitation DDP 2BP0-79650	Date 2 février, 2021
Client Reference No. – N° référence du client J045490	Amendment/Amendement 003
File No. – N° de dossier 2BP0-79650 - ITPRO#58478	
Date et heure de clôture préliminaire (pour la soumission préalable) : À 14 h 00 le 8 février, 2021	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time (EST) / Heure normale de l'Est (HNE)
L'invitation prend fin : à 14 h 00 le 15 février, 2021	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Jesse Squirrell	
Telephone No. – N° de téléphone : 613-791-6257	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : Statistique Canada Ottawa, ON	

Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

DEMANDE DE PROPOSITION AMENDEMENT NO. 003

Demande de Proposition Amendement no. 003 est élevée pour les raisons suivante :

1. Fournir des questions et des réponses; et

2. Modifier la demande de proposition.

Question 1 : Annexe A, Énoncé des travaux: Compte tenu de l'exigence de taille en A1.9, il semble qu'il s'agisse d'imprimantes / multifonctions personnelles à domicile et non de bureau d'entreprise; Pourtant, le SOW rend obligatoire l'installation de ces appareils non en réseau. L'attente est-elle que le gagnant du contrat soit responsable de l'installation et de la formation chez les utilisateurs?

Réponse 1 : L'installation et la formation ne sont pas requises, l'exigence sera supprimée. Voir la modification 008.

Question 2 : Est-ce que Statistique Canada souhaite une technologie d'impression à jet d'encre ou laser pour ce besoin?

Réponse 2 : Statistique Canada acceptera l'une ou l'autre des technologies.

Question 3 : Exigence technique obligatoire, A1.9 - Est-ce que Statistique Canada recherche des imprimantes multifonctions portables / de voyage ou des versions de bureau?

Réponse 3 : Tant que les exigences obligatoires sont respectées, les deux sont acceptables.

Question 4 : Exigence technique obligatoire, A1.7 - Quelle capacité de pages par cartouche est envisagée? L'Annexe B semble calculer le prix total uniquement, cependant une cartouche «à haut rendement» comme demandé dans A1.7 pourrait être n'importe quoi d'une cartouche d'une capacité de 50 pages à une cartouche de 32 000 pages selon le fabricant.

Réponse 4 : Statistique Canada acceptera une cartouche d'au moins 500 pages par cartouche. Statistique Canada accepterait une cartouche plutôt que deux, à condition que la capacité soit évaluée pour produire au moins 1 000 pages.

Question 5 : Exigence technique obligatoire, A1.9 - Les dimensions semblent très précises et très limitatives, Statistique Canada recherche-t-il une marque et un modèle d'appareil précis?

Réponse 5 : Statistique Canada ne recherche pas un modèle ou une marque en particulier.

Question 6 : Exigence technique obligatoire, A1.9 - Statistique Canada acceptera-t-il des offres d'appareils légèrement plus gros qui offriront un bien meilleur coût total de possession?

Réponse 6 : Ces appareils seront peut-être expédiés plus d'une fois à plusieurs endroits à travers le pays, souvent dans des régions éloignées. Statistique Canada est ouvert aux appareils légèrement plus gros qui satisfont aux exigences, dans certaines limites. Dimensions maximales (L x P x H): 18,25 "x 14,5" x 10 ".

Question 7: La certification Critères Communs est généralement une exigence pour les appareils multifonctions de bureau. Nous ne voyons pas la pertinence de cette exigence par rapport à la catégorie d'appareils dans cette DP. Pouvez-vous respectueusement supprimer cette exigence?

Réponse 7: D'accord, cette clause sera supprimée. Voir la modification 006.

Question 8: 29. Formation - Compte tenu du contexte de cette demande de propositions, la formation sur place ne serait pas disponible. Pouvez-vous envisager de supprimer la clause ci-dessus?

Réponse 8: D'accord, cette clause sera supprimée. Voir la modification 007.

Question 9 : Quel est le volume attendu par appareil? Quel rendement un toner doit-il prendre en charge? Accepteriez-vous, 1 toner au lieu de 2, si le rendement est le même que 2 toners?

Réponse 9 : Statistique Canada acceptera une cartouche d'au moins 500 pages par cartouche. Statistique Canada accepterait une cartouche plutôt que deux, à condition que la capacité soit évaluée pour produire au moins 1 000 pages.

Question 10 : Notre compréhension est qu'en raison des dimensions énumérées et de la sensibilité aux coûts associés à ce projet, cette demande de propositions peut-elle être ouverte pour soumissionner des produits en dehors du catalogue ITPRO?

Réponse 10 : Cette exigence fait l'objet d'un appel d'offres en raison du fait qu'aucun appareil répertorié dans le catalogue imprimé actuel ne répondra aux exigences de Statistique Canada.

Question 11 : Renseignements généraux La section 2 indique que «Statistique Canada a besoin de 250 appareils multifonctions avec des options pour acheter 250 appareils identiques au cours de l'année suivante». Étant donné que cette classe d'équipement est en constante évolution et que l'inventaire peut être un défi en raison de l'effet Covid, serait-il acceptable de fournir un modèle différent si nécessaire, pour les 250 unités optionnelles, à condition que toutes les spécifications obligatoires soient respectées?

Réponse 11 : Statistique Canada accepterait un appareil de remplacement pour les unités optionnelles si l'appareil d'origine n'est plus disponible, à condition que l'appareil proposé respecte toutes les spécifications obligatoires de l'annexe A, reste au même prix que l'appareil d'origine et doit être approuvé par Supply Chain Integrity . Voir la modification 009.

Question 12 : Annexe A SOW A.1.8 Doit se connecter au câble USB de 6 pieds. Cependant, dans l'annexe B, Base de paiement, il n'y a AUCUNE mention du câble USB de 6 pieds. Quelle est la question de savoir si nous citons le câble de 6 pieds ou non?

Réponse 12 : Voir la modification 010.

Modifications

Modification 005

À la page 5 de la DP, Partie 1, Renseignements Généraux, article 2, Résumé :
Supprimer entièrement la clause et la remplacer par ce qui suit :

Statistique Canada a un besoin de 250 appareils multifonctions avec des options d'achat de 250 appareils identiques au cours de l'année suivante.

Ce contrat vise la fourniture et la livraison des pièces d'équipement.

Un totale de 250 appareils sont requis. Ils doivent répondre aux spécifications techniques obligatoires énoncées à l'annexe A

Modification 006

À la page 17 de la DP, Partie 5, Attestations, article 7, Certification du respect des critères communs liés à la sécurité :

Supprimer au complet.

Modification 007

À la page 29 de la DP, Partie 7, Clauses du Contrat Subséquent, article 29, Formation :

Supprimer au complet.

Modification 008

À la page 32 de la DP, Annexe A – Énoncé des Travaux

Supprimer entièrement la clause et la remplacer par ce qui suit :

1. Exigence

Statistique Canada a un besoin de 250 appareils multifonctions avec des options d'achat de 250 appareils identiques au cours de l'année suivante.

Ce contrat vise la fourniture, la livraison, l'entretien des pièces d'équipement gratuites et l'ensemble de services et l'installation des pièces d'équipement, ainsi que la formation connexe nécessaire, en français et en anglais, pour permettre aux utilisateurs d'exploiter toutes les caractéristiques requises de l'équipement.

Le soumissionnaire accorde au Canada une option irrévocable d'acquérir jusqu'à 250 dispositifs multifonctions supplémentaires tels que spécifiés à l'annexe A, dans les mêmes conditions, aux tarifs indiqués à l'annexe B. Cette option sera valable pendant la période de contrat et toute prolongation de la durée du contrat.

2. EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

A1. Dispositif

Les dispositif doivent remplir les exigences obligatoires suivantes :

A1.1	Monochrome (noir et blanc)
A1.2	Format papier / taille d'impression : o8,5 x 11 (format lettre) o8,5 x 14 (format légal)
A1.3	Impression recto
A1.4	Copie
A1.5	Numérisation (USB)
A1.6	Connectivité : oUSB 2.0 ou plus : obligatoire oWiFi : optionnel
A1.7	Encre / toner: 2 (deux) pièces de rechange pour chaque imprimante, haut rendement (500

	pages par cartouche) OU 1 (une) pièce de rechange pour chaque imprimante, haut rendement (1000 pages par cartouche)
A1.8	Câble USB pour connecter l'imprimante à un ordinateur, 6 pi
A1.9	Dimensions maximales (L x P x H) : 18,25 po x 14,5 po x 10 po

Modification 009

À la page 25 de la DP, Partie 7, Clauses du Contrat Subséquent, après article 11, Date de livraison :
Ajouter :

Substitutions livrables de matériel spécifiques à la livraison

Si l'entrepreneur est incapable de fournir l'appareil spécifique commandé dans le cadre du contrat et souhaite offrir un produit de remplacement, l'entrepreneur doit soumettre une demande à l'autorité contractante et démontrer que l'appareil de remplacement proposé satisfait ou dépasse les exigences obligatoires identifiées à l'annexe A. Le prix de l'appareil de remplacement doit demeurer le même ou être inférieur à celui de l'appareil initialement offert dans la soumission de l'entrepreneur ayant donné lieu à l'attribution du contrat.

L'appareil de remplacement ne doit pas être expédié avant d'avoir été officiellement autorisé par l'autorité contractante après que le chargé de projet a déterminé que la substitution est acceptable et a été approuvée dans le cadre du processus d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement. Le fait d'accepter ou de rejeter une proposition de substitution est entièrement à la discrétion du Canada.

Modification 010

À la page 33 de la DP, Annexe B – Base de Paiement
Supprimer entièrement la clause et la remplacer par ce qui suit :

En contrepartie du fait que l'entrepreneur s'acquitte de manière satisfaisante de toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, tel que spécifié ci-dessous, pour un coût de _____ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements de conception, les modifications ou les interprétations des travaux, à moins qu'ils n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant leur incorporation aux travaux.

Tableau 1 – Liste des livrables					
No. d'article	Nom du produit du fabricant	P/N	Qte	Prix unitaire	Prix prolongée
1	Appareil multifonction - (nom du modèle)		250	\$	\$
2	Encre / toner (2 pièces de rechange pour chaque appareil)		500	\$	\$
3	Livraison		1	\$	\$
4	Câble USB de 6 pieds		250	\$	\$
PRIX TOTAL (CAD) :				\$	
(appareil multifonction + encre/toner + câble USB)					

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTE INCHANGÉS.